N° 6729/2020-153

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

# COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**
**Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité Départemental Olympique et Sportif Lozère**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance Publique du 10 septembre 2020

Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 28
- présents à la séance : 24

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation :
3 septembre 2020

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance :
24 septembre 2020

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret :
Non

Publié le 15 SEP. 2020
Le Président,

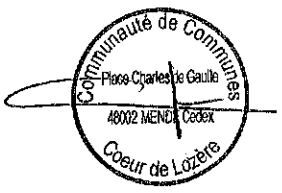


L'an deux mille vingt, le dix du mois de septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à la Salle de la Biogue à Badaroux, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etaient présents** : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etaient représentées** : MMES Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, (Laurent SUAU), Françoise AMARGER-BRAJON (Elizabeth MINET-TRENEULE), Aurélie MAILLOLS (Patricia ROUSSON), Conseillers Communautaires.

**Etait absent** : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur David FOLCHER Conseiller Communautaire expose :

En vertu de ses statuts, la Communauté de Communes Cœur de Lozère est compétente en matière de mise en place d'une politique sportive à l'échelle communautaire.
Elle a été sollicitée, à ce titre, par le Comité Départemental Olympique et Sportif Lozère pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de la structuration et le développement de l'académie du sport Lozérien, dont l'organisation de la Soirée des Trophées le 10 novembre prochain.
Afin de soutenir cette démarche la Communauté de Communes souhaite allouer une subvention au Comité Départemental Olympique et Sportif Lozère.

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200910-6729-2020-153-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020

Il est proposé :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 1 200 € au Comité Départemental Olympique et Sportif Lozère pour la mise en œuvre du projet de structuration et de développement de l'académie du sport Lozérien,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces et à accomplir l'ensemble des démarches relatives à cette décision.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

11/09/2020

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200910-6729-2020-153-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020